

Les militaires disparus de la guerre d'Algérie

Dans son numéro 1801 de janvier 2015, *La Voix du Combattant* évoquait la récente création de l'association Soldis Algérie, affiliée à l'UNC. Un peu plus d'un an après sa création, point de situation sur ses recherches sur les militaires français portés disparus en Algérie de 1954 à 1964.

Et tout d'abord, combien sont-ils ? Depuis plus de 50 ans, nul n'a pu en donner le chiffre exact. Ni, a fortiori, la liste nominative. Entre 500 et 1 000 estiment parfois les réponses officielles, bien embarrasées par une question posée depuis la fin de la guerre d'Algérie par tous ceux qui souhaitent sortir de l'oubli ces soldats dont personne ne peut dire quel a été leur destin. Entre 500 et 1 000, c'est de l'ordre de un à deux bataillons de l'époque qui manquaient à l'appel à la fin de cette guerre qui a tant hésité à dire son nom et qui, pour ceux qui ont perdu, dans ces conditions, un membre de leur famille ou un compagnon d'arme, n'a jamais connu de fin, tant la douleur est encore présente.

Avec le temps qui passe, ils ont perdu l'espoir de revoir leur disparu. Ils souhaitent seulement, désormais, savoir ce qui s'est passé, comprendre les circonstances de la disparition et connaître les raisons du silence qui s'est abattu sur ce dossier douloureux. Le problème des disparus a, en fait, évolué durant les huit années de la guerre d'Algérie. Au tout début des "événements", les cas de disparition de militaires ont été peu nombreux. L'année 1955 n'en recense en effet qu'une quarantaine sur l'ensemble du territoire. C'est une année marquée par l'épisode presque unique d'une évasion d'un groupe de parachutistes du 1^{er} Régiment de Hussards parachutistes, capturés en février 1955 et qui parviennent, après trois mois d'errance dans la montagne avec leurs gardiens, à leur fausser compagnie et à rejoindre un poste militaire. On observera que, à cette époque, cette guerre n'étant pas une guerre, ils furent bien sûr félicités et décorés, mais ils ne reçurent cependant pas la médaille des évadés !

L'année 1956 est plus nettement marquée, en raison d'une part, de l'accroissement important des effectifs engagés en Algérie, avec de nombreuses unités d'appelés du contingent manquant d'expérience, mais aussi du durcissement de la lutte contre la rébellion, poursuivie sur un terrain difficile et propice à la guérilla. Les causes de pertes sont souvent dues à des erreurs d'appréciation, à des imprudences, parfois au non-respect des consignes, ou tout simplement à la malchance...

Cette année 1956 est également marquée par la libération de quelques prisonniers français, détenus au Maroc et à laquelle on se garde bien, malgré le souhait du FLN, de donner trop de publicité, pour éviter d'avoir à reconnaître que des "coupeurs de route" (sens originel du mot "fellaghas") puissent capturer des soldats français sur le territoire national. Par la suite, pour beaucoup de familles, ces libérations, réalisées au compte-gouttes, seront le signe d'un espoir entretenu tout au long du conflit.

En 1957, le prix de l'expérience se traduit par une diminution des pertes par disparition. Le dispositif militaire s'est amélioré et les techniques de contre-guérilla commencent à porter leurs fruits.

L'année 1958 voit, en revanche, une recrudescence importante des cas de disparition, liée d'une part à la dissémination sur la totalité du territoire de la présence militaire, offrant autant de cibles potentielles à l'adversaire, et d'autre part, à une montée en puissance de la rébellion, qui tente d'emporter la décision en intensifiant la terreur. Mais son échec dans la bataille d'Alger comme les espérances nées du 13 mai 1958 limiteront ses ambitions et ses succès.

À partir de 1959, la courbe des pertes par disparitions décroît chaque année, traduisant le succès des opérations de maintien de l'ordre et de la politique menée pour lutter contre l'influence du FLN. C'est aussi en 1959 que l'on enregistre le plus grand nombre de libérations de prisonniers, tant au Maroc qu'en Tunisie, que l'on peut percevoir comme un signe de l'échec de la rébellion. En 1961, le nombre de disparus, revenu sensiblement au stade initial de 1955, traduit le résultat obtenu par le plan Challe et le renforcement des dispositifs de contrôle des frontières avec la Tunisie et le Maroc qui ont asséché la rébellion en éliminant les bandes les plus importantes et en interdisant leur renforcement de l'extérieur.

Paradoxalement, c'est en 1962, alors que les négociations avec les représentants du FLN ont abouti à la cessation (théorique) des hostilités que l'armée française va connaître le plus grand nombre de cas de disparitions. Deux facteurs concourent à ce phénomène. Le premier est l'observation stricte du cessez-le-feu par les troupes françaises, qui

adoptent la plupart du temps une attitude de neutralité, voire de passivité vis-à-vis des exactions commises par des éléments qualifiés "d'incontrôlés". Pour la population indigène, cet aveu de faiblesse se traduit par un manque de respect total et la mise en danger des individus circulant isolément, à l'occasion des activités de la vie courante. Dès lors, de nombreux soldats vont être victimes d'attentats et d'enlèvements.

Le second facteur, effet collatéral du premier, est le résultat de la victoire du FLN, qui incite de nombreux algériens (rebelle de la dernière heure, que l'on appellera les "martiens", issus du 19 mars 1962) à se donner une respectabilité de combattants en commettant des actes de terrorisme ou de droit commun contre des militaires, en civil comme en tenue. Dans le cas le moins grave, des militaires français de tous grades seront ainsi, au minimum, interpellés et arrêtés pour quelques heures ou quelques jours, avant que les commissions mixtes d'application du cessez-le-feu permettent de les faire libérer... quand ils n'ont pas été exécutés d'emblée. Quelques-uns seront maintenus en vie, employés comme travailleurs de force jusqu'à ce que mort s'ensuive, dans des mines par exemple, comme a pu en témoigner le soldat Aussignac, parvenu à s'échapper de cet enfer.

Tout au long de la guerre, quelques disparus pourront être rayés de la liste, lorsque leur corps sera retrouvé, souvent au hasard des opérations ou des renseignements recueillis. Il s'ensuit de difficiles démarches d'identification auprès des familles ou des proches, avant de pouvoir enfin leur donner la sépulture que notre civilisation donne à ses morts, permettant ainsi de clore le deuil de celui que l'on a perdu.

C'est pour permettre de clore le deuil de tous les autres disparus que l'association Soldis Algérie s'est donnée pour mission d'établir enfin la liste nominative des militaires français portés disparus durant la guerre d'Algérie. La tâche est immense et exige de nombreuses recherches. Mais les chercheurs de Soldis, soutenus par tous ceux qui leur apportent leur aide morale ou financière, sont bien décidés à mener cette action à son terme, clôturant ainsi ce dossier vieux de plus de cinquante ans et offrant enfin un tombeau virtuel à ceux qui n'ont jamais reçu de sépulture. ■

• Renseignements, adhésions ou dons à Soldis Algérie 15 rue Thiers 24000 Périgueux (Tél. : 05.53.53.12.42 et courriel : soldis.algerie@orange.fr)